UN « FAST FOOD » EST-IL RESPONSABLE DES ACCIDENTS SUR SON AIRE DE JEUX ?

Category: Santé
Tag: Insolite

Cette triste situation se termine souvent en justice.

La Cour de Cassation, dans un arrêt rendu le 10 juillet 2014 a rejeté la demande des parents. Elle a estimé que le restaurant avait respecté ses obligations. Nous publions cet arrêt :

L'arrêt de la Cour de Cassation n° 12-29637